

CUEILLETES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3 V	4	5	6
7	8	9	10 R	11	12	13
14	15	16	17 V	18	19	20
21	22	23	24 R	25	26	27
28	29	30	31 V			

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7 R	8	9	10
11	12	13	14 V	15	16	17
18	19	20	21 R	22	23	24
25	26	27	28 V	29	30	31



Municipalité de Grand-Métis

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485
 Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



DÉCEMBRE 2014

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale /sec. trés.



Informations diverses

❖ PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vous avez des petites annonces qui pourraient intéresser la communauté ? Des maisons ou des terrains à vendre ? Communiquez avec nous au 775-6485 **C'est gratuit !**

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 22 décembre 2014 à 19h30 au bureau municipal** et sera consacré au budget. La séance de janvier est prévue pour le 13 janvier 2015, même heure.

❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif

❖ Veuillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment, monsieur Michel Lagacé débutera l'horaire d'hiver à Grand-Métis, vous pourrez rencontrer M. Lagacé le jeudi entre 13h et 16h30 sur rendez-vous seulement. Pour prendre rendez-vous, communiquez au bureau municipal.

❖ AVIS À TOUTE LA POPULATION

Pendant la période des Fêtes, le Centre de transfert des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis, situé à Mont-Joli ainsi que l'Écocentre seront fermés le 25 décembre 2014 et le 1er janvier 2015. Merci

Le bureau municipal sera fermé le 22 décembre au 2 janvier inclusivement. En cas d'urgence, vous pouvez communiquer avec l'employé municipal au 418-750-6485 ou communiquer avec un membre du conseil municipal ou par courriel à grandmetis@mitis.qc.ca.

Vœux de Noël

Le temps des Fêtes unit petits et grands dans une ambiance de plaisir et d'agrément. C'est l'occasion de remercier ceux et celles qui contribuent par une implication active à la vitalité de notre municipalité.

Les membres du Conseil souhaitent que la nouvelle année apporte à vous et aux vôtres un vent d'amour, de paix, de sérénité et de solidarité.

Au nom des membres du Conseil : Gilberte Fournier, Jean-Yves Ouellet, Réjean Gendron, Raymond L'Arrivée, Jacques Vachon et Normand Rioux, je vous souhaite un Joyeux Noël et que l'Année 2015 soit généreuse à votre égard!

Rodrigue Roy, maire



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, qu'une session spéciale du conseil de la Municipalité de Grand-Métis aura lieu le 22 décembre 2014 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis, située au 70 chemin Kempt à Grand-Métis, au cours de laquelle le budget 2015 pour la prochaine année financière sera adopté, par règlement numéro 2014-0174.

Lors de cette session les délibérations porteront exclusivement sur le budget 2015, ainsi que la période de questions.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 9 DÉCEMBRE 2014

Chantal Tremblay,
Directrice générale secrétaire-trésorière

La municipalité tiens, encore cette année, à vous rappeler certaines règles de civisme lors de la période hivernale:

- Il est interdit de jeter la neige de son entrée de cour dans la rue;
- **RAPPEL IMPORTANT**

Tout au long de la période hivernale, il est important de se rappeler qu'en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière du Québec, il est strictement interdit de déposer ou jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements. Cela pourrait occasionner des accidents ou des bris pour les automobilistes.

Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende.
Merci de l'attention que vous porterez à la présente et bonne saison hivernale!

- La même règle s'applique pour les propriétaires de haies de cèdres en bordure de la chaussée. Les haies de cèdres doivent être taillées et respectées certaines distances de l'emprise de rue pour ne pas nuire à la visibilité et au déneigement ;

ATTENTION MOTONEIGISTE

Nous avons reçu quelques plaintes du fait que certains motoneigistes circulent sur des terres sans en demander la permission au propriétaire. Prière de demander la permission pour passer sur les terrains privés.

SVP un peu de civisme !

CUEUILLETTE DES ORDURES ET RÉCUPÉRATION PÉRIODE DES FÊTES

Pour la période des fêtes, aucune modification ne sera apportée aux dates de collecte des vidanges et du recyclage qui se fera selon l'horaire habituel.



RASSEMBLER
POUR AIDER • AIDER POUR
RASSEMBLER

Chez Centraide Bas-Saint-Laurent, chaque don est important. Nous croyons que nos donateurs aspirent à une société plus juste et équitable et notre organisation a le grand privilège d'être le véhicule de leur générosité et de leur investissement social. Nous en sommes très reconnaissants.

Il est primordial de garder en tête que si nous déployons autant d'efforts pour amasser des dons et atteindre nos objectifs, c'est pour que les personnes plus vulnérables, démunies et isolées retrouvent le moyen de vivre dignement.

Puisque Centraide Bas Saint-Laurent considère que l'amélioration de la qualité de vie des individus est primordiale, il faut s'assurer, d'abord, que les gens comblent leurs besoins essentiels en investissant dans ce champ d'action.

Il faut aussi soutenir des initiatives qui répondent à des besoins secondaires, par exemple briser l'isolement d'une personne âgée sans réseau ou permettre du soutien répité à un parent épuisé. Lorsqu'on réussit à répondre à ces besoins, on donne à nos gestes une portée à long terme indéniable dans l'optique de l'amélioration de la qualité de vie des gens.

Centraide Bas Saint-Laurent tente d'être présent là où les besoins se font le plus criants. On mise également sur le soutien financier récurrent aux organismes pour consolider le réseau d'entraide. Nous fournissons à plusieurs organismes communautaires de la région la base financière sur laquelle ils peuvent développer et améliorer leurs services. Notre aide leur permet de planifier à moyen terme et à long terme et de pouvoir accompagner les personnes et les familles dans leur cheminement vers une prise

MERCI DE VOTRE GÉNÉREUSE IMPLICATION!

Bonnes et Heureuses Fêtes !

Don en ligne : www.donnezacentraide.ca

**Vous pouvez aussi faire vos dons par courrier à: Centraide Bas-Saint-Laurent
1555, boul. Jacques-Cartier, bur. 303, Mont-Joli (Québec) G5H 2W1
e en charge complète.**

Fabrique de Saint-Octave-de-Métis, Grand Métis

Élections de marguilliers

Dimanche le 7 décembre dernier, se tenait à la sacristie de l'Église de Saint-Octave-de-Métis, l'élection de deux marguilliers. Mme Madeleine Bouchard et M. Rock Langlois ont été réélus pour un deuxième mandat de trois ans. Félicitations pour ces deux personnes. Aussi, je tiens à remercier Mme Nathalie Girouard pour ses deux années consacrées au sein du Conseil de Fabrique.

Merci à toutes ces personnes qui donnent et qui ont donné de leur temps pour la bonne marche de notre communauté.

Gilles Beaulieu, Conseil de Fabrique

Célébrations du dimanche 14 décembre 2014 au 11 janvier 2015

Dimanche 14 décembre à 11h. (Sacristie) - 3e dimanche de l'Avent
Marie-Jeanne Nadeau et Napoléon Charest/Idola Charest
Fabienna Roy/Glorianna Rioux

Dimanche 21 décembre à 11h. (Sacristie) - 4e dimanche de l'Avent
Rachel et Gédeon Lebel/Gaston, Léo et Lise Lebel-Sirois
Marthe Plourde-Savard/Famille Bernard Savard

Mercredi 24 décembre à 22h. (Église) – Nativité du Seigneur
Rose-Anna Turgeon et Isidore Sergerie/Marie-Paule Sergerie
André Richard et Guylaine Roy/Yohan Richard-Roy (fils)
Charles Pelletier/Francine Pelletier
Fernand Beaulieu et Gaétane Michaud/Eugène Beaulieu

Dimanche 28 décembre à 11h. (Sacristie) - La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph
Messe anniversaire de Henri Plourde/Renée Langlois et les enfants
Fernande Lévesque-Langlois/Conseil de Fabrique

Dimanche 4 janvier à 11h. (Sacristie) - Épiphanie du Seigneur
Défunts Famille Jean-Marie Lévesque/Bernadette Carol-Lévesque
Défunts Famille Pierre Beaulieu/Madeleine Beaulieu

Dimanche 11 janvier à 11h. (Sacristie) - Baptême du Seigneur
Défunts Famille Bonenfant/Laurette Bonenfant
Lucie Roy/Sa fille Marie-Éve

PRÉDICTION DES MARÉES – DÉCEMBRE 2014											
POINTE-AU-PÈRE											
Jour	Heure	Hauteur (pi)	Jour	Heure	Hauteur (pi)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (pi)
1	03:24	3.3	9	03:43	11.5	17	04:03	4.6	25	04:15	12.5
1	09:16	11.5	9	09:34	2.6	17	10:29	10.8	25	10:05	1.6
1	16:01	3.6	9	15:54	13.8	17	17:2	4.6	25	16:30	14.8
1	22:02	11.2	9	22:26	2.3	17	22:57	9.8	25	22:57	1.3
2	04:25	3.3	10	04:24	11.2	18	04:54	4.3	26	05:05	12.5
2	10:40	12.1	10	10:12	3.3	18	11:19	11.8	26	10:7	2.0
2	17:08	3.3	10	16:34	13.1	18	17:55	3.9	26	17:21	14.1
2	23:08	11.5	10	23:05	3.0	18	23:49	10.2	26	23:46	1.6
3	05:19	3.0	11	05:05	10.8	19	05:41	3.9	27	05:50	12.1
3	11:35	12.8	11	10:52	3.6	19	12:04	12.5	27	11:54	2.6
3	18:06	2.6	11	17:15	12.5	19	18:40	3.3	27	18:15	13.1
4	00:04	11.5	11	23:44	3.3	20	00:35	10.5	28	00:39	2.3
4	06:08	2.6	12	05:48	10.5	20	06:25	3.3	28	06:53	11.8
4	12:24	13.8	12	11:35	4.3	20	127:	13.5	28	12:58	3.3
4	18:7	2.0	12	17:58	11.5	20	19:22	2.3	28	19:13	11.8
5	00:54	11.8	13	00:26	3.9	21	01:8	11.2	29	01:34	3.0
5	06:3	2.6	13	06:35	10.2	21	07:08	2.6	29	07:52	11.8
5	13:09	14.1	13	12:26	4.9	21	13:29	14.1	29	14:10	3.6
5	19:43	1.6	13	18:46	10.8	21	20:03	1.6	29	20:16	11.2
6	01:39	11.8	14	01:14	4.3	22	01:9	11.8	30	02:32	3.6
6	07:36	2.3	14	07:28	9.8	22	07:51	2.0	30	08:55	11.8
6	13:52	14.4	14	13:28	5.2	22	14:11	14.8	30	15:25	3.9
6	20:26	1.6	14	19:41	10.2	22	20:45	1.3	30	21:24	10.5
7	02:21	11.8	15	02:08	4.6	23	02:42	12.1	31	03:33	3.6
7	08:6	2.3	15	08:28	9.8	23	08:35	1.6	31	09:59	12.1
7	14:33	14.4	15	14:43	5.2	23	14:55	15.1	31	16:35	3.6
7	21:07	1.6	15	20:46	9.8	23	21:27	1.0	31	22:33	10.5
8	03:02	11.8	16	03:07	4.9	24	03:27	12.5	01	04:34	3.3
8	08:55	2.6	16	09:31	10.2	24	09:21	1.6	01	11:01	11.8
8	15:14	14.1	16	15:59	5.2	24	15:40	15.1	01	07:38	2.6
8	21:47	2.0	16	21:55	9.5	24	22:11	1.0	01	23:36	9.8